

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 1^{ER} OCTOBRE 2018

Date de la convocation : 26 septembre 2018

Date d'affichage : 26 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le premier octobre à dix-neuf heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Marcel SPILMANN, maire.

Présents : Robert BESANÇON, Vincent BLANCHOT, Clément CONTINANT, Véronique DUCHAMP, Laurence FOURNIER, Stéphane GAUCHER, Pascal GENET, Jean-Philippe HASS, Patricia HONNET, Marie-Laure HRVOJ, Yannick LAURENT, Brunon LÉOTIER, Nicolas MENNETRIER, Ninetta NUNINGER, Valérie PELLERIN, Denis PHILIPPE, Véronique STOLTZ, Liliane VOYARD

Représentés : Jacky CADOT par Marcel SPILMANN, Robert MOCQUARD par Patricia HONNET

Absentes excusées : Marion HORNBECK, Christine ROBILLARD

Secrétaire : Monsieur Vincent BLANCHOT

Le compte-rendu de la séance du 10 juillet 2018 est lu et approuvé à l'unanimité.

Sur proposition du Maire, le conseil municipal :

- approuve les statuts définitifs de la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole ;
- approuve le plan partenarial de gestion de la demande de logement social de Troyes Champagne Métropole ;
- approuve la modification des statuts du SDDEA.

Informations et questions diverses

Le Maire

- Réunion le 4 octobre à Troyes Champagne Métropole pour le bilan de la ligne de transport Troyes/Saint-Lyé. La ligne qui devient directe va permettre au 1^{er} janvier 2019 de desservir l'Intermarché, sachant que le terminus est maintenu à l'hôtel de ville. Il fait part de la demande de la commune de Payns d'étendre le transport jusqu'à sa commune, ce qui n'est pas retenu pour le moment. La desserte de Grange l'Evêque sera assurée par le service TAD (transport à la demande).
- Il fait part au conseil municipal d'une proposition à venir de Troyes Champagne Métropole pour adhérer à une fourrière mutualisée pour animaux errants moyennant un coût annuel par habitant de 0,50 € : le chenil retenu par Troyes Champagne Métropole garantit une intervention dans un délai de deux heures à compter de la demande, 7 jour/7 et 24 heures/24.
- Il va rencontrer le président du Département pour évoquer avec lui les nuisances qu'occasionnent le passage des poids lourds dans la traversée de la commune et réfléchir à des moyens pour le limiter voire l'interdire.
- Il informe le conseil municipal du départ du policier municipal qui a sollicité une mutation à la mairie des Noës-près-Troyes pour le 1^{er} novembre. Une réflexion est à mener pour son remplacement, et pour un éventuel projet de mutualisation avec des communes voisines qui disposent déjà d'une police municipale ou pas.
- Il communique les dates de réunions à retenir :
 - conseil municipal : 20 novembre ;
 - conseil communautaire : 12 octobre
 - réunion gendarmerie – voisins citoyens : 10 octobre.

Nicolas MENNETRIER

- Bibliothèque : le planning des travaux est respecté - aucun problème à signaler. Le bâtiment sera hors d'eau et hors gel avant l'hiver, comme convenu.

- Le RAM et le service technique sont déménagés dans le bâtiment situé sur la route de Grange l'Evêque et sont aujourd'hui fonctionnels.
- Il dresse la liste des travaux effectués par le service technique durant la période estivale.
- Il va organiser une visite pour les pompiers au local du service technique ainsi libéré pour programmer le transfert du corps de première intervention.
- Il a reçu les représentants de l'USSL tennis pour leur présenter le projet d'aménagement des vestiaires au stade qui correspond, par ailleurs, à leurs attentes. Ce vestiaire comprend des sanitaires qui seront proposés au public si besoin.

Patricia HONNET

- Elle va organiser une commission urbanisme dont la date reste à définir pour relancer le projet de révision du plan local d'urbanisme et apporter ainsi une réponse à Troyes Champagne Métropole pour la demande relative au projet du pôle chanvre.
- Nicolas MENNETRIER l'interpelle sur la sécurité du pont de la Seine qu'il juge insuffisante. Selon lui, les boudins ne sont pas visibles. Patricia HONNET fait remarquer qu'ils sont déjà réflecteurs. Elle va demander une peinture supplémentaire.
Stéphane GAUCHER reconnaît l'efficacité du passage pour les piétons et vélos et relève que la signalisation ne prévoit pas le sigle pour les cycles. Patricia HONNET lui répond que ce passage n'est pas une piste cyclable, mais un espace partagé.
Robert BESANÇON rapporte des craintes de certains administrés qui relèveraient des difficultés à se croiser sur le pont : Patricia HONNET répond que le détecteur installé devant le club ados a été tourné, et de ce fait, la synchronisation des feux ne se faisait plus. Le problème a été réglé depuis.

Marie-Laure HRVOJ

- Elle fait le point sur les travaux de voiries commencés à Grange l'Evêque depuis la mi-septembre.
- Le plateau du service technique, ainsi nettoyé, va être inauguré le 1^{er} décembre 2018 en partenariat avec les croqueurs de pommes qui effectueront des plantations. La réalisation de l'hôtel à insectes par le centre est reportée au printemps 2018.
- Clément CONTINANT rapporte les inquiétudes des riverains de la rue Pasteur quant à l'augmentation de la circulation sur cette voie et la vitesse des automobilistes. Le Maire va solliciter la gendarmerie pour des contrôles.
- Elle a fait nettoyer le parc de l'hôtel de ville par le service technique.
- Monsieur BESANÇON relève encore une fois l'état déplorable des voies de Montherlant et du Gros Tertre. Il rappelle que les exploitants agricoles sont disposés à apporter leur aide pour la remettre en état, à charge pour la commune de fournir la matière première, qui a été évaluée à 90 m³. Le Maire ajoute que la voie de Montherlant aurait besoin d'un reprofilage pour permettre l'évacuation des eaux de ruissellement. Il rappelle que cette voie est en principe interdite à la circulation, sauf engins agricoles, mais qu'elle est beaucoup empruntée par les lyotains.
- Plusieurs élus relèvent que les plantations du centre bourg et du parking de la poste sont hautes et qu'elles gênent la visibilité des usagers. Madame HRVOJ a prévu de les faire tailler prochainement.

Denis PHILIPPE

- Il informe le conseil municipal que les évêchats apprécient la pose des chicanes pour faire ralentir la vitesse sur la route départementale 15. Ils aimeraient le même aménagement sur la route départementale menant à La Chapelle-Saint-Luc. Le Maire rappelle que celles-ci ont été posées à titre d'essai. Marie-Laure HRVOJ prévoit une réunion fin octobre avec les riverains pour faire le point et en tirer les conséquences.
- Il a relevé la qualité du concert offert aux lyotains dans le cadre des portes ouvertes des monuments historiques, les musiciens ont beaucoup apprécié également.

Véronique STOLTZ

- Elle rappelle encore une fois l'opportunité de réaliser une aire de covoiturage. Elle constate chaque jour des stationnements de véhicules et de deux-roues près de la zone artisanale de l'Arcade. Elle demande que ce projet ne soit pas oublié.
- Elle relève que certains arbres de l'avenue de la Gare auraient besoin d'être taillés. Marie-Laure HRVOJ l'a programmé.

- Elle demande au Maire s'il envisage de réunir, comme prévu, la commission circulation pour régler ce problème de stationnements anarchiques.
- Elle se plaint des nuisances occasionnées par un poids lourd qui est mis en route en pleine nuit. Elle espère que le travail mené par le Maire pour réduire la traversée de Saint-Lyé par les poids lourds permettra de régler ce problème. Robert BESANÇON se permet de rappeler que des administrés travaillent la nuit ou commencent très tôt, et qu'il est impossible de tout interdire. Pour lui, la demande de la municipalité doit se concentrer sur le trafic de transit.

Véronique DUCHAMP dresse un bilan de la commission festivités :

- 14 juillet : modification de l'emplacement des stands pour faciliter l'organisation
- Marché de Noël : contacts avec les exposants en cours
- Colis des anciens : sur 466 bénéficiaires, 452 colis seront distribués. Elle pose la question de la suite à donner aux séniors placés en maison de retraite. Monsieur le Maire souhaite qu'ils bénéficient du colis. Il restera à définir le moyen de le faire porter au bénéficiaire.

Laurence FOURNIER

- dresse le calendrier des dates à retenir :
 - 5 et 6 octobre : exposition artistique
 - 18 octobre : pot de départ/arrivée/médailles personnel
 - 24 octobre : spectacle bibliothèque «Trouilles et Citrouilles»
 - 30 octobre : randonnée potiron
 - Pour le 11 novembre : cérémonie – exposition – spectacle
 - 1^{er} décembre : inauguration verger
 - 5 décembre : marché de Noël
 - 7 et 8 décembre : téléthon
 - 12 décembre : Noël des enfants
 - 16 décembre : distribution des colis des anciens
- Elle est en attente d'une date de Troyes Champagne Métropole pour organiser l'inauguration de la maison de services au public et du relais d'assistants maternels.
- Elle va communiquer sur la fermeture du passage à niveau SNCF du 5 au 7 décembre. Elle s'interroge d'ailleurs sur le passage des piétons.
- Le lyotain sera diffusé fin octobre.

Pascal GENET se fait le porte-parole d'administrés qui n'ont pas vu la convocation sur le site internet de la commune. Laurence FOURNIER confirme que l'information est incluse dans la newsletter qui s'affiche automatiquement sur le site mais convient qu'elle n'est peut-être pas très visible.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 h 45.

Fait à Saint-Lyé, les jour, mois et an susdits

Le Maire,

Marcel SPILMANN